

“La Flèche Ragonnaise”



Compte-rendu CA du lundi 7 mars 2016

Présents : , Bernard, Denis, Françoise, Henri, Quentin, Thierry, Franck

Excusés : Françoise E, Séverine

Point sur les achats de matériel :

Les 14 cannes centrales et les 4 repose-arcs ont été achetées.
Toujours à la recherche du tube de flèches.

Si nous ne le retrouvons pas il faudra prévoir de racheter un lot de flèches d'initiation pour l'été.

Point sur les initiations :

L'initiation pour le club de Hand s'est déroulée samedi 5 Mars matin avec Séverine, Franck et Emérence.

Pour rentrer dans nos frais de location et de réparation éventuel du kit le CA après discussion adopte un nouveau tarif pour les initiations payantes : 60 €

Bernard nous informe que la mairie demande une animation pour la semaine « Carrément sport ». Il a proposé selon ses disponibilités la dernière semaine de juillet ou la première d'août.

Retour sur l'AG de la ligue

Le financement du pôle est assuré à hauteur de 22% par des subventions publiques, avec une charge financière élevée.

L'obligation de création d'emploi plus la baisse de subvention font que cette année les charges de personnel représentent 42 % du budget.

Concernant les subventions le comité régional olympique préconise de ne pas dépendre à plus de 20% de subvention et confirme que globalement le financement public est en baisse et qu'il faudra trouver d'autre source de financement dans les années à venir.

21% des clubs des Pays de la Loire sont maintenant labellisés.

Concernant les formations le schéma actuel est maintenu pour une deuxième année : la fédération ayant décidé de se donner deux ans pour en tirer des conclusions.

Il a toutefois été noté une très nette baisse des demandes de formation. Un certain nombre d'intervenants ont d'ailleurs rappelé que « de très bons archers ne font pas forcément de très bons entraîneurs. »

Pour les demandes de subvention au CNDS il est devenu fortement conseillé de mutualiser les projets à plusieurs associations afin d'avoir une chance d'être aidé.

Pour info le CNDS est financé en théorie par une réversion de 1.8% des gains de la Française des Jeux.

Le principe de la parité homme/femme au sein des bureaux dirigeants des clubs, a été également abordé, seule la Ligue a pour le moment l'obligation de se conformer à cette règle.

La commission d'arbitrage a rappelé l'importance de l'engagement des clubs, mais aussi des parents pour la formation des jeunes arbitres : La formation d'arbitre se déroule sur plusieurs années et c'est essentiel d'accompagner cette motivation dans le temps.

OMS/Boulodrome

- Présentation de la date de fin de travaux à la réunion de l'OMS du 14 Mars.
- Prévision d'entrée dans le boulodrome Novembre 2016.
- Le plancher amovible n'est pas retenu
- Avis favorable pour une porte en métal
- 220.000 € de travaux pour la rénovation du boulodrome

Franck et Bernard vont à la réunion sécurité parking de la Robinière Mardi 8 Mars à 19h.

La salle Plancher sera rénovée sur l'été 2016

Soirée des Musicadet 2 Avril 2016

Thierry a assuré la création des billets et de l'affiche et l'ensemble est remis à Henri qui assure la vente.

10h installation de la salle **Recherche de volontaires**

RDV 18h30 pour **les volontaires du bar**

Ouverture des portes à 19h

Début du spectacle à 19h30

22h démontage de la salle **recherche de volontaire**

Recherche de bénévoles et demande de gâteaux aux adhérents par l'envoi d'un mail.

Bernard fait les courses la semaine précédente et reprend les tarifs du bar de l'an passé.

La SACEM nous coûte 105€89